

Si vous n'arrivez pas à afficher la lettre, [cliquez ici](#)



NUMÉRO 12 – Septembre 2009

[VOUS ABONNER](#)

## AU SOMMAIRE DE CE NUMÉRO

[À LA UNE](#) Le label développement durable AFAQ 1000 NR (2 étoiles) décerné à la CRCI Aquitaine – AGIR – Avec les EnviroTrophées®, faites connaître et reconnaître les initiatives environnementales de votre entreprise en Lorraine. – [GUIDES & OUTILS](#) – [DIESE \(Démarche Intégrée Environnement Sécurité Entreprise\)](#) – [Guide du développement durable dans les commerces.](#) – [Pandémie grippale : Plan de continuation d'activité.](#) – [FORMATIONS](#) – [AGENDA](#)

### À LA UNE

#### **Le label développement durable AFAQ 1000 NR (2 étoiles) décerné à la CRCI Aquitaine**

Engagée depuis 4 ans dans une démarche qualité, et certifiée ISO9001 V2000 depuis 2006, la CRCI Aquitaine a décidé de poursuivre son engagement en y intégrant la problématique du développement durable. Les Chambres de Commerce et d'Industrie d'Aquitaine mènent des actions dans le domaine du développement durable (promotion des éco-entreprises, présentation des enjeux du développement durable aux entreprises en organisant des ateliers de développement durable avec l'AFNOR, sensibilisation et alerte sur les réglementations, promotion de l'éco-conception, etc). Pour la CRCI Aquitaine, il a paru important, pour conseiller les entreprises dans le domaine du développement durable, de s'appliquer à elle-même les enjeux du développement durable. Son objectif est de conduire une démarche d'exemplarité, d'efficacité et de transfert de savoir-faire, d'où cette démarche d'évaluation AFAQ 1000 NR qui repose sur une réelle volonté de travailler avec l'ensemble des parties prenantes, avec en premier lieu le réseau des Chambres de Commerce et d'Industrie, les entreprises, mais également l'ensemble des partenaires publics du développement économique et de l'aménagement du territoire, sans omettre les acteurs dans les domaines du social ou de l'environnement.

Parmi les points forts reconnus à la CRCI Aquitaine : implication du personnel dans sa totalité, organisation cohérente familière du déploiement d'objectifs grâce à la démarche qualité, et capacité à s'approprier les principes du développement durable dans son fonctionnement, ses actions, ses prestations, etc.



## **Avec les EnviroTrophées®, faites connaître et reconnaître les initiatives environnementales de votre entreprise en Lorraine.**

Les EnviroTrophées®, organisés par la CRCI de Lorraine, en partenariat avec l'Agence de l'eau Rhin–Meuse, l'ADEME, le Conseil Régional, la DRIRE et les CCI de Lorraine, ont pour objet de faire connaître et reconnaître les initiatives environnementales des entreprises lorraines et de valoriser leur image. Les entreprises peuvent concourir dans deux catégories : « Eco–gestion » – démarche de management environnemental et/ou de développement durable avec des initiatives exemplaires ou innovantes – ou « Eco–produit » : produits ou services respectant l'environnement et les principes du développement durable. Les EnviroTrophées® sont ouverts à toutes les entreprises lorraines, quelle que soit leur taille et leur secteur d'activité. Date limite d'envoi des candidatures : 2 octobre 2009

[Télécharger le règlement et le dossier d'inscription](#)



## **DIESE (Démarche Intégrée Environnement Sécurité Entreprise)**

Destiné aux Responsables environnement des PME–PMIE élaboré en par l'ADEME en partenariat avec l'ACFCI, ce guide

s'adresse aux entreprises qui souhaitent engager des démarches Qualité Sécurité Environnement.

L'outil propose ainsi une méthodologie et un ensemble de fiches sur CD ROM pour réaliser un état des lieux ou mettre

en place un système de management dans les domaines environnement et/ou santé/sécurité au travail.

Le guide DIESE bénéficie des points forts du Plan Environnement Entreprise (PEE, plus de 5 400 exemplaires diffusés)

qu'il remplace désormais. 25% des entreprises certifiées ISO 14001 déclarent avoir utilisé le PEE, et 83% des

utilisateurs jugent le PEE opérationnel et utile.

[Commander DIESE](#)

## **Guide du développement durable dans les commerces.**

Ce guide a été élaboré par la CCI de l'Essonne en partenariat avec l'ADEME, l'Agence de l'Eau Seine–Normandie, l'Association des Paralysés de France et la Plateforme du Commerce Equitable pour aider le commerçant désireux de mettre en place une ou plusieurs actions en matière de développement durable. Il recense des initiatives diverses sur les 3 piliers, environnemental, sociétal et économique, qu'il s'agisse de pratiques quotidiennes simples à mettre en oeuvre ou d'investissements plus onéreux.

[Télécharger le guide](#)

## **Pandémie grippale : Plan de continuation d'activité.**

Les CCI se mobilisent, informent, conseillent les entreprises en particulier les PME/TPE... Les dernières données épidémiologiques laissent présager une pandémie grippale dont l'impact, en matière d'absentéisme, pourrait lourdement affecter la continuité des activités économiques et des services publics. L'épidémie pourrait en effet concerner entre 25 et 50 % de la population française, de quoi désorganiser l'économie nationale. Pour éviter la catastrophe, beaucoup de groupes ont planché sur des plans de continuation d'activité. Par contre, les petites et moyennes entreprises ne sont pas aussi bien préparées.

Aussi et compte tenu de la vulnérabilité des PME/TPE où les fonctions clés sont généralement uniques, l'ACFCI et les Chambres de Commerce et d'industrie ont élaboré une méthode d'élaboration de plan de continuité d'activité susceptible d'être mis en oeuvre en situation de crise. Dans ce document vous trouverez conseils et documents pratiques.

Vous y trouverez ce qu'il faut savoir sur le virus H1N1 ; le plan de continuité de l'activité – A quoi cela sert-il ? ; quand déclencher le PCA ?

Enfin, en annexe, un rappel des points clés d'un PCA, une check list de préparation d'un PCA, des questions/réponses pour les entreprises et des modèles d'affichage des mesures de prévention sanitaire vous sont proposés

[Télécharger le document](#)

## **FORMATIONS**

Prévenir les risques dans les PME/PMI – Le 2 Octobre 2009 à la CCI des Deux-Sèvres.

[Plus d'infos](#)

Sécurité technique – Du 13 au 16 Octobre 2009 à l'ESSEL de Limoges.

[Renseignements et inscriptions](#)

Systèmes instrumentés de sécurité (normes IEC 61508 et 61511) – Les 16 et 17 Novembre 2009 au CFDE à Paris.

[Renseignements et inscriptions](#)

Appréhender le droit de l'environnement ICPE – Les 3 et 4 Décembre 2009 à la CCI d'Evreux

[Plus d'infos](#)

## **AGENDA**

"Les énergies durables : réalisations et perspectives de développement économique dans le Nord de la France" – 1er forum inter-régional – organisé par Douai technopole environnement en partenariat avec la CCI Grand Lille – Le 1er Octobre 2009 à Douai.

[Plus d'infos](#)

Orizon – Salon professionnel de l'environnement et du développement durable – organisé par les CCI du Languedoc-Roussillon – Les 7, 8 et 9 Octobre 2009 au parc des expositions de Nîmes

[Plus d'infos](#)

8e Edition du Forum Envirorisk – Organisé par DPE en partenariat avec l'ACFCI – Les 7 et 8 octobre 2009 – Europôle de l'Arbois à Aix en Provence

[Plus d'infos](#)

4ème Forum du Réseau des Eco-Entreprises d'Alsace « Eco-technologies, quelles perspectives et opportunités ? » – Organisé par la CCI de Colmar le mercredi 14 octobre 2009 de 9h00 à 17h00 au

CREF à Colmar  
Renseignements et inscriptions

"Labels environnementaux et compétitivité d'entreprises" – Conférence organisée par la CCI de l'Yonne dans le cadre des RIDY – Le 22 Octobre 2009 de 10 h à 12 h

Plus d'infos

"CLP : un nouvel étiquetage des produits chimiques dangereux" – Conférence – Le 26 Novembre 2009 de 14h00 à 17h00 dans les locaux de la CCI de Flers–Argentan à Flers (61)

Renseignements et inscriptions

Échos des CCI – DÉVELOPPEMENT DURABLE est une publication de la Direction Environnement et Développement Durable de l'ACFCI



ASSEMBLÉE DES CHAMBRES FRANÇAISES  
DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE

46 Avenue de la Grande Armée – CS 50071 – 75858 PARIS CEDEX 17

[www.acfci.cci.fr](http://www.acfci.cci.fr)

Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent. Pour l'exercer, adressez-vous à ACFCI – DEDD – 46 Avenue de la Grande Armée – CS 50071 – 75858 PARIS CEDEX 17 ou par courriel à [lettredd@acfci.cci.fr](mailto:lettredd@acfci.cci.fr)

Pour vous abonner ou vous désabonner : [lettredd@acfci.cci.fr](mailto:lettredd@acfci.cci.fr)

© Copyright 2001/2007 ACFCI. La rediffusion et la reproduction de cette lettre, sous quelque forme, même partielle que ce soit sont vivement conseillées, sous réserve de mention de la source : Echos des CCI – Développement Durable

Conception : [www.lexitis.fr](http://www.lexitis.fr)